

Faux communiqué pour "protéger" le PQ

par Patricia POIRIER

OTTAWA (PC) — Selon le surintendant Donald Cobb, c'est la responsabilité d'un service de sécurité de déterminer qui peut être membre d'un parti politique légitime "afin de protéger les institutions démocratiques".

C'est pourquoi, a-t-il expliqué, il a rédigé et émis en décembre 1971, un faux communiqué au nom du Front de libération du Québec, pour protéger le Parti québécois contre l'infiltration d'éléments fascistes et marxistes-léninistes.

Pierre Vallières venait de renoncer à la violence en décembre 1971, dans une lettre ouverte au Devoir, a-t-il rappelé et il recommandait aux partisans de l'indépendance de se rallier au Parti québécois.

Donald Cobb, l'ancien responsable du service de sécurité de la GRC à Montréal en 1971-72 témoignait hier, à Ottawa devant la commission McDonald pour expliquer comment et pourquoi il avait émis un faux communiqué au nom de la cellule La Minerve.

Ce communiqué rédigé sur un ton maoïste faisait appel à la violence en dénigrant la nouvelle orientation de Pierre Vallières.

M. Cobb a soutenu qu'il n'y avait rien d'illégal ou d'inapproprié à émettre un tel communiqué. Il voulait tout simplement que les radicaux, fascistes marxistes-léninistes ou autres, restent dans leurs milieux, dans leurs cellules, où la police pouvait mieux les

surveiller que s'ils devenaient des membres anonymes d'un parti politique.

Il a prétendu que le Parti québécois n'était pas équipé pour lutter contre une affluence possible de nouveaux membres radicaux.

"Arranger les élections"

Selon le juge David McDonald de la Cour suprême de l'Alberta, il semble que la police voulait "arranger" le processus électoral.

Il a noté que cela comportait des dangers et M. Cobb a reconnu qu'effectivement cela pouvait causer certains problèmes.

"Je suis heureux que vous le reconnaissiez", a répliqué le juge sur un ton narquois.

"Est-ce que vous pensez que c'est la responsabilité d'un service de sécurité de décider qui devrait ou ne devrait pas faire partie d'un parti politique légitime?" a demandé le juge McDonald.

"Oui, il faut protéger les institutions démocratiques du système", a répliqué M. Cobb en précisant que cela s'applique tout aussi bien à la période de 1971 qu'à aujourd'hui.

Plus tôt, M. Cobb a insisté pour dire qu'il devait protéger le Parti québécois contre cette infiltration, puisqu'après tout c'était une "institution démocratique".

Deux ans plus tard, en janvier 1973, des agents que M. Cobb avait dirigés pendant deux ans à Montréal, entrèrent par effraction aux Messageries Dynamiques et volè-

rent les listes de membres du Parti québécois qui se trouvaient sur bandes d'ordinateur. L'opération est connue sous le nom de code Ham.

Le juge McDonald a encore questionné M. Cobb sur sa conception du rôle du service de sécurité vis-à-vis des institutions politiques et le ton entre les deux hommes a monté.

"Est-ce le mandat du service de sécurité de décourager quiconque d'être membre d'un parti politique, même si c'est dans le but de protéger le parti?" s'est demandé le président de la commission d'enquête, visiblement perplexe.

L'ancien responsable du service de sécurité, aujourd'hui directeur du programme des langues officielles à la GRC, a expliqué qu'il ne voulait pas décourager des individus en particulier mais qu'il voulait surtout décourager une tentative "organisée d'infiltration".

Selon lui, le mandat confié au service de sécurité lui permettait d'adopter toute tactique de perturbation nécessaire pour lutter contre les éléments terroristes.

Le commissaire Guy Gilbert, un avocat montréalais, s'est à nouveau interrogé sur ce que M. Cobb voulait dire lorsqu'il parlait d'événements terroristes appréhendés qui devaient se dérouler en octobre 1971, pour commémorer, si on peut dire, les événements de l'année précédente.

Au cours de ses nombreuses comparutions devant la commission

McDonald, où il jouit de la protection de la loi de la preuve du Canada, M. Cobb a souvent affirmé que toutes les actions de son service au cours de ces années avaient pour but de contrecarrer des projets terroristes.

Le commissaire Gilbert cherche encore à savoir quels étaient ces événements qui ont provoqué tant d'activités au sein de la GRC.

Il a noté qu'octobre 1971 fut plutôt calme.

M. Cobb a rétorqué que les gens qui parlent de cette façon sont "désespérément naïves". On peut parler maintenant, parce que notre situation est plus confortable, a-t-il indiqué à M. Gilbert qui n'a toujours pas su sur quoi le témoin se basait pour dire qu'on appréhendait que bien des crimes allaient être commis.

Me Gilbert s'est alors interrogé à savoir si la situation était tellement grave, pourquoi alors M. Cobb n'avait-il pas mis son supérieur au courant du faux communiqué.

M. Cobb a expliqué que c'est un agent de la GRC qui avait dessiné la silhouette du Patriote qui se trouve sur le faux communiqué. Il appert que cet agent ignorait pourquoi il devait faire le croquis.

"Si vous m'aviez demandé de faire le croquis du Patriote, je poserais des questions", a noté Me Gilbert.

"Si je ne voulais pas que vous le sachiez, je mentirais", a répliqué M. Cobb, sans broncher.



Le surintendant Donald COBB.

Des unionistes songent à écarter Bellemare

MONTREAL (PC) — Le Lac-à-l'Épaulé du weekend dernier n'aura pas suffi à régler tous les problèmes de régie interne et les tensions qui troublent le fonctionnement de l'Union nationale.

Les députés tiendront, à la fin du mois d'août, un nouveau caucus secret pour compléter le processus de reconstruction du parti.

Alors que la réunion du Lac-à-l'Épaulé avait permis surtout de prendre des mesures de réorganisation de

la vie extra-parlementaire, le prochain caucus portera davantage sur l'efficacité du parti à l'Assemblée nationale. A l'issue du Lac-à-l'Épaulé chef du parti, Rodrigue Biron, avait annoncé la mutation de M. André Bellerose du poste de chef de cabinet à celui de directeur général de l'organisation.

Le caucus de la fin août se penchera davantage sur les fonctions parlementaires et pourrait même décider d'écarter le leader unioniste en Chambre, M. Maurice Bellemare.

Conscient que M. Bellemare est trop malade pour donner sa pleine mesure et qu'il est plus nuisible qu'utile, M. Biron envisage de confier le poste de leader parlementaire au député de Mégantic-Compton, M. Fernand Grenier. Le problème c'est que M. Bellemare se juge tout à fait efficace et indispensable à un retour en force de l'Union nationale à la reprise des travaux parlementaires de l'automne.

Certains personnages influents de l'entourage du chef estiment que M. Biron ne doit pas se laisser arrêter en si bonne voie de reconstruction et de relance du parti.

Ils se proposent même de s'entretenir avec les médecins de M. Bellemare pour s'assurer que les arguments les plus durs soient utilisés pour convaincre M. Bellemare d'abandonner avant qu'il ne soit trop tard.

Mais les députés ne sont pas tous d'avis que M. Bellemare devrait être invité à laisser sa place à un plus jeune. Loin de là.

Ainsi, le député d'Huntingdon, M. Claude Dubois, est fermement convaincu que l'expérience du vieux député de Johnson est absolument indispensable à une haute performance du parti en Chambre et que M. Bellemare doit être encouragé à poursuivre son travail de leader aussi longtemps que son état de santé lui permettra de le faire.

L'autre aspect délicat de ce problème de réaffectation des tâches parlementaires, c'est que tous ne s'entendent pas nécessairement sur le successeur de M. Bellemare.

Contrairement au chef du parti qui confierait cette importante fonction à l'actuel whip, Fernand Grenier, le député d'Huntingdon, Claude Dubois, voit un excellent candidat dans le député de Richmond, Yvon Brochu, qui a d'ailleurs fait ses preuves à l'occasion des absences répétées de M. Bellemare de l'Assemblée nationale. Le chef de l'UN songe en outre à proposer au caucus de la fin août de confier le poste de whip au député de Bellechasse, Bertrand Goulet, qui vient de céder à André Bellerose, le poste de directeur général du parti.

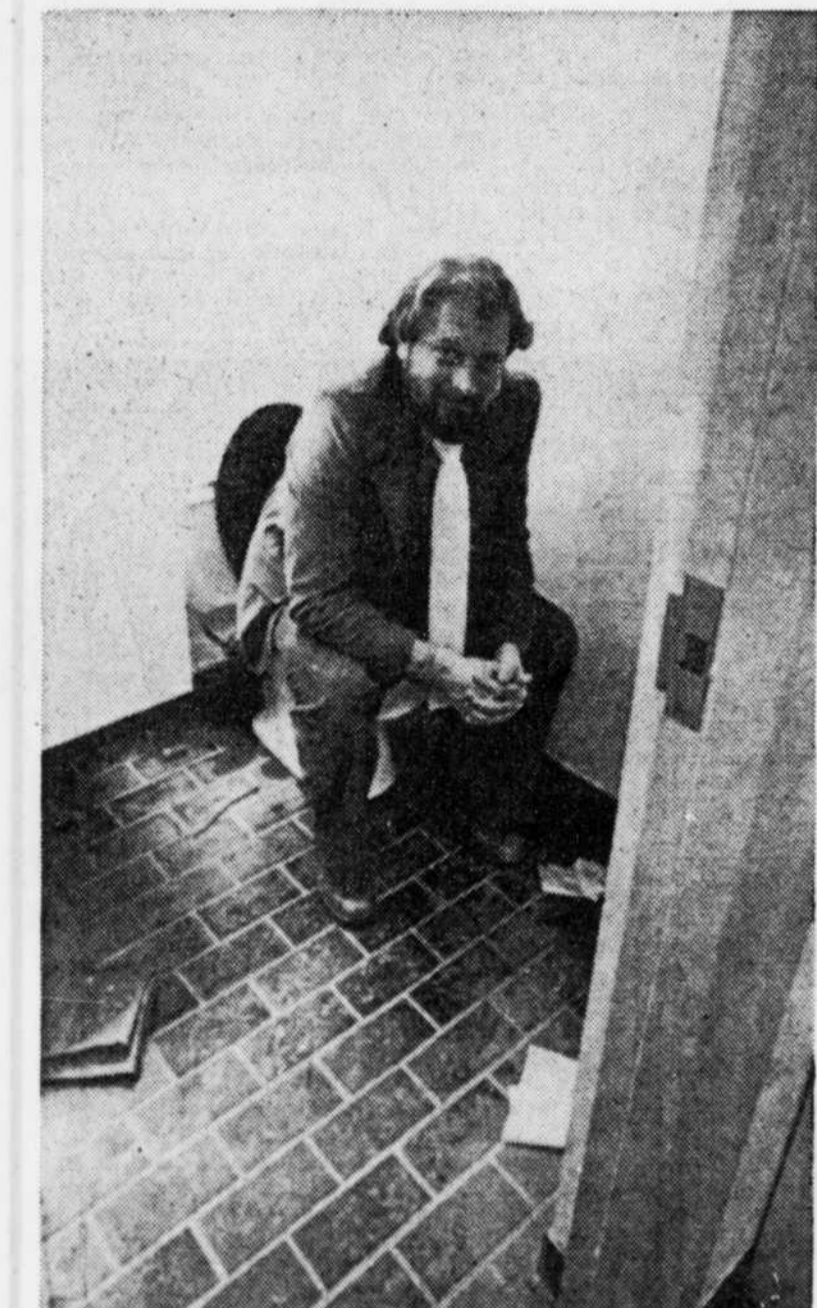
Par delà les déclarations officielles du chef du parti, la réunion du Lac-à-l'Épaulé aura été l'occasion de vives prises de bec entre les représentants de l'aile nationaliste et les autres du clan fédéraliste, qui ont finalement remporté la victoire. Au terme de la première journée de délibérations, vers les quatre heures du matin, les députés ont décidé d'aller prendre une marche ensemble dans les sentiers environnants le chalet. C'est là qu'on s'est vidé le cœur. Pour le député de Nicolet-Yamaska, Serge Fontaine, ce fut de beaucoup le plus important caucus depuis son élection de novembre 1976. "On s'est dit ce qu'on avait à se dire. Ça nous a permis de mieux se connaître et de dialoguer." A cela le député d'Huntingdon, Claude Dubois, rappelle: "on ne s'était pas parlé depuis un an et demi."

Chose certaine, c'est que le Lac-à-l'Épaulé, qui a servi d'exutoire aux frustrations qui habitaient les députés depuis 1976, a été dans l'ensemble bénéfique. Un porte-parole de la tendance fédéraliste comme Claude Du-

bois, et un tenant de l'orientation plus nationaliste comme Serge Fontaine, se retrouvent tous deux d'accord autour du même leitmotiv qui semble avoir trouvé un large consensus au Lac-à-

l'Épaulé, c'est-à-dire la notion de "nationalisme économique." Là où ils diffèrent quelque peu d'opinion, c'est sur l'attitude qu'il faudra afficher envers le gouvernement péquiste à la

reprise de la session parlementaire. Claude Dubois souhaite une critique beaucoup plus soutenue tandis que Serge Fontaine suggère de faire preuve de discernement.



Un "trône" de \$50,000

Un reporter de l'Edmonton Journal, Nick Lees, n'a pas baissé son pantalon quand il a "essayé", hier, le cabinet d'aisance destiné à la reine Elizabeth pour sa visite inaugurale des Jeux du Commonwealth au stade d'Edmonton. On a été obligé d'éliminer quelques-uns des 42,584 sièges du stade pour faire place à la toilette royale qui aura coûté quelque \$50,000 et sera démolie après les jeux qui commencent le 3 août.

Produits et service "AU POIL"

CENTRE du RASOIR

MESSAGE A NOTRE CLIENTELE LE 20 JUILLET 1978

OUVERTURE D'UNE DEUXIEME SUCCURSALE A QUEBEC AU CENTRE D'ACHATS DE PLACE QUEBEC

- Le CENTRE du RASOIR est une entreprise de 11 magasins qui se spécialise dans la vente et réparation de rasoirs électriques de toutes marques.
- Nous détenons le "Dépôt de Service Autorisé" pour les compagnies suivantes: PHILISHAVE, REMINGTON, BRAUN, SCHICK, RONSON, CHARLESCRAFT/SHAVEX et SUNBEAM.
- Nous avons des succursales à Sherbrooke, Ville St-Laurent, Laval, Verdun, Montréal, Québec et Chicoutimi.
- A l'achat d'un rasoir neuf vous obtenez 30 jours d'essai ainsi qu'un bon de trois ans d'entretien sur votre rasoir.
- Nous nous spécialisons aussi dans la vente et réparation des produits pour soins personnels, tels que sèche-cheveux, masseur, fer à friser, tondeuse, miroir électrique et sèche-cheveux pistolet.
- Notre entreprise est réputée pour son honnêteté et son service rapide et courtois.
- Veuillez remarquer que nous sommes une entreprise du Québec fondée en 1958. M. Martial Gréteau est le fondateur et président. L'administration et l'opération sont entièrement Québécoises.
- M. Claude Bédard, notre gérant vous assistera.

GRATUIT

PIECES DE RECHANGE
(en sus)

SPECIAL D'OUVERTURE

AVEC CETTE ANNONCE A
PLACE QUEBEC SEULEMENT
JUSQU'AU 18 AOUT 1978

RASOIRS ELECTRIQUES de toutes marques

- NETTOYES
- AJUSTES
- SANS FRAIS
- HUILES

<h1 style="font-size: 3em;">50%</h1>	<h2>DE RABAIS SUR NOS PRODUITS 'AU POIL'</h2>	(à Place Québec seulement)
--------------------------------------	---	----------------------------

	Rég.	Spécial
Lotion après rasage	\$7.95	\$3.98
Désodorisant	\$3.95	\$1.98
Cire à moustache	\$2.49	\$1.25
Bâton de poudre avant rasage	\$2.50	\$1.25
Lubrifiant pour têtes de rasoirs (canette ou pompe)	\$2.49	\$1.25
Lubrifiant (rechange)	\$2.25	\$1.13

CENTRE du RASOIR

PLACE QUEBEC — TEL.: 524-3915
PLACE STE-FOY — TEL.: 653-1710
VENTE ET REPARATION DE RASOIRS, SECHOIRS, FERS A FRISER



l'est du québec le québec régional le québec métropolitain

dans nos régions

en bref



Inauguration de la nouvelle aérogare de Sept-Îles

Le ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang, de passage à Sept-Îles lundi pour présider aux cérémonies d'inauguration de la nouvelle aérogare régionale, en a profité pour rencontrer des dirigeants municipaux de la région. Il a eu des entretiens avec des représentants de Havre Saint-Pierre qui demandent la relocalisation de l'aéroport local, puis avec le maire de Port-Cartier qui est venu plaider en faveur de sa ville pour le débarcadère du traversier-rail, et il a bavardé aussi avec des Septiliens. Nous apercevons ici à droite le ministre en conversation avec le maire Jean-Marc Dion et le directeur du port de Sept-Îles, M. Pierre-Julien Cloutier, qui est en quelque sorte l'âme du port régional...

Nouveau président
au CRSSS-01 de l'Est

RIMOUSKI — M. Léonard Aucoin, directeur général du Centre de santé de l'Archipel (Îles-de-la-Madeleine) et membre du Conseil d'administration du CRSSS-01 depuis l'automne 1974, vient d'être élu président de cet organisme. Le poste était devenu vacant suite à la démission de M. Michel Dionne, qui a été engagé depuis comme directeur de la planification du CRSSS-01. Outre le nouveau président, le bureau de direction se compose maintenant comme suit: M. Albert Arsenault, travailleur social au CSS-GIM, 1er vice-président; M. Jean-Bernard Carrière, enseignant au CEGEP de Gaspé, 2e vice-président; M. Téléphore Tremblay, directeur général du Centre hospitalier de Mont-Joli, secrétaire-trésorier et M. Jacques Plante, directeur général.

Agrandissement d'un
hôtel de ville

SAINT-NICOLAS — La construction d'un garage municipal est relativement avancée à Saint-Nicolas. Le greffier de la municipalité, Me Guy Godreau, a précisé qu'au retour de vacances des travailleurs de la construction, au début d'août, le rez-de-chaussée de l'hôtel de ville pourra être libéré des camions et être enfin transformé pour loger les bureaux d'administration municipale. À l'étage sera ultérieurement située uniquement la salle de réunion du conseil. Tous ces travaux de construction et de réfection ont été confiés à la firme Becan Inc. pour le prix de \$267,000; ils doivent être terminés pour la mi-septembre.

Fin d'une grève
de cinq semaines

VICTORIAVILLE — La grève des 73 employés (CSN) de la firme Ventilateurs Victoria Ltée, de Victoriaville, aura duré cinq semaines. Les syndiqués ont mis un terme au conflit en acceptant les dernières propositions patronales par un vote de 68 pour 100. D'une durée de deux ans, la nouvelle entente prévoit une augmentation de salaire de \$0.50 l'heure, ce qui portera le traitement moyen à \$7.32 l'heure. Les ouvriers ont obtenu aussi l'indexation trimestrielle de leur revenu. L'employé pourra refuser d'effectuer des travaux dangereux pour sa santé et sa sécurité.

Festival d'été
de Saint-Basile

SAINT-BASILE — C'est du 10 au 13 août prochain inclusivement que se tiendra le premier Festival d'été de Saint-Basile dans le comté de Portneuf. Plusieurs activités se dérouleront au cours de ces 4 journées de festival, dont les profits iront pour les œuvres du conseil des Chevaliers de Colomb de cette localité. Parmi celles-ci mentionnons un tournoi régional de balle-molle, une journée "activités jeunesse" ainsi qu'une journée de la forêt, cette dernière donnant lieu à certaines compétitions, en plus de soirées et gala musical, souper communautaire surprise, danse populaire, etc... 15 comités travaillent présentement à la préparation des festivités sous la direction du président, M. Yves Marcotte, et des vice-présidents MM. André Julien et Claude Mercure.

A l'automne, l'autoroute 73 ira jusqu'à Sainte-Marie

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le tronçon de l'autoroute de la Beauce (A-73) entre Saint-Maxime de Scott et Sainte-Marie de Beauce, sera ouvert à la circulation automobile à compter de l'automne prochain.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, le député péquiste de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette, a révélé "qu'on est à compléter la préparation des plans et devis et des plans d'arpentage foncier en ce qui concerne le tronçon de l'autoroute 73 contournant la ville Sainte-Marie".

Ce dossier, dit-il, sera suivi de près, de façon à être en mesure, si les disponibilités financières au ministère des Transports nous le permettent, d'aller en appels d'offres à l'automne 1979.

De plus, a mentionné M. Ouellette, un montant de \$500,000 a été obtenu pour la construction de deux ponts sur la rivière Chassé et sous peu on procédera à l'obtention de contrats se totalisant à plus de \$2 millions pour

l'asphaltage sur le tronçon de l'autoroute de Beauce entre Saint-Maxime de Scott et Sainte-Marie.

On rappelle qu'un contrat de \$4,155,000 soit la plus basse soumission, avait été accordé à la firme Komo Construction, de Québec, pour l'exécution des travaux sur le tronçon de l'autoroute de la Beauce, entre Saint-Maxime de Scott et la ville Sainte-Marie.

Soit dit en passant que le gouvernement du Québec dépensera \$45 millions pour la construction de l'autoroute de la Beauce entre le pont Pierre-Laporte et Sainte-Marie.

Il en coûtera de \$75 à \$80 millions pour la construction du deuxième tronçon de cette voie rapide entre Sainte-Marie et Saint-Georges.

Deuxième tronçon

Quant à la rumeur voulant que le deuxième tronçon de l'autoroute de la Beauce, entre Sainte-Marie et Saint-Georges, ne soit pas réalisé, le député Ouellette a été catégorique en affirmant que ce problème sera solutionné très bientôt, suite aux démarches faites auprès des autorités concernées.



Les travaux vont bon train et ce nouveau tronçon d'autoroute constituera un actif d'importance pour la Beauce.

La Coopérative agricole du Bas St-Laurent décrète un lock-out

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La Coopérative agricole du Bas Saint-Laurent, la deuxième en importance au Québec, a décrété à minuit samedi dernier, un lock-out contre ses quelque 200

employés syndiqués fermant du même coup la meunerie de Bic, l'usine laitière de Rivière Trois-Pistoles, le magasin de Mont-Joli, la laiterie Pasteur de Rimouski, la meunerie de Matane et l'usine à fromage d'Amqui.

Selon M. Denis Trépanier, porte-parole patronal, trois clauses du contrat ont conduit le conseil d'administration de la coopérative à ordonner le lock-out.

La première concerne la date d'échéance de la convention collective. La coopérative, dit-il, ne veut pas d'une convention collective qui permettrait une grève pendant les mois d'été, période la plus active pour la coopérative. En deuxième lieu, la coopérative se dit prête à négocier une nouvelle formule d'indexation des salaires, mais considère l'actuelle formule trop onéreuse.

Enfin, dit le porte-parole, la coopérative refuse d'accorder des augmentations plus grandes que celles autorisées par la commission anti-inflation.

M. Trépanier a ajouté que des mesures avaient été prises pour que le ramassage du lait se poursuive comme à l'habitude auprès des cultivateurs, et que le lait soit traité à l'extérieur de la région.

M. Jean-Yves Beaulieu, président

du Syndicat national des employés des produits laitiers du Bas Saint-Laurent qui groupe quelque 150 employés, a dit que les négociations sont au point mort, mais que le syndicat a un mandat à 94% de ses membres.

M. Beaulieu a déclaré d'autre part qu'une plainte était adressée au ministre du Travail, en vertu de l'article 97 de la loi, concernant l'aspect anti-scab. En effet, le lait nature serait traité par

la laiterie Laval de Québec, qui est une propriété exclusive de la Coopérative du Bas Saint-Laurent.

Des lignes de piquetage ont été dressées dès dimanche, devant tous les établissements de la coopérative. Les syndiqués ont alors empêché les camions de lait d'avoir accès à l'usine laitière de Rivière Trois-Pistoles. À la meunerie de Bic, on a également empêché les cadres de sortir, lundi midi.

Lévis n'aura plus de gérant

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La ville de Lévis n'aura plus de gérant municipal. Le conseil municipal en a fait une résolution bien claire. Il a aboli le poste définitivement, en étant fort heureux de bénéficier des services d'un dévoué maire à plein temps, qui ne lui coûte que \$5,000 par année.

Cela sauve à la ville \$43,000 par année, admet lui-même le maire Vin-

cent-F. Chagnon, que l'on retrouve pratiquement en tout temps, semaine et dimanche, soit à la mairie soit sur un des chantiers municipaux de construction.

M. Chagnon, toujours jovial, loin de se plaindre, adore son travail de maire. La population lévisienne en est d'ailleurs heureuse, puisqu'il a été réélu par acclamation, l'automne dernier.

Le conseil de ville de Lévis sait

fort bien ce que coûte un gérant municipal; il en a eu un pendant plusieurs années. Le dernier a été destitué il y a un an.

L'ex-gérant, M. André Ouellet, en avait appelé de la décision du conseil devant la Commission des Affaires municipales.

Mais les édales de Lévis ont levé une contestation en Cour supérieure. Le juge Guy Lebrun, le 13 février dernier, a tranché la question.

POM-HOR

le spécialiste en fruits, légumes, viandes et plantes à Québec.

POMMES DE TERRE
10 livres
Grosses et blanches,
de Caroline - Canada # 1

1³⁹

CANTALOUPE
Très gros et sucré,
de Californie, gr. 18,
Canada # 1

Chacun .69

LAITUE FEUILLE
Jeune et tendre,
Culture du Québec.

Pied .27

BIFTECK DE RONDE
Canada, catégorie "A"
Livre

1⁷⁸

BIFTECK OU ROTI
De Pointe de Surlonge
Livre

2⁰⁸

ROTI GROUPE
Avec os
Livre

1⁷⁸

ÉPARGNEZ DE 10 À 40% SUR LES PRODUITS GÉNÉRIQUES (SANS NOM) OFFERTS EN MAGASIN

1505, D'ESTIMAUVILLE, GIFFARD

Ces offres sont valides jusqu'au 22 juillet 1978; nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

Vous allez à Montréal?

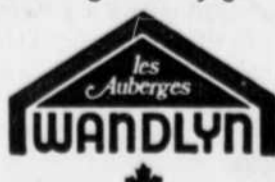
Découvrez
ce qu'est l'hospitalité
chez Wandlyn.

Lorsque vous serez dans un Wandlyn, vous comprendrez pourquoi nous parlons d'une agréable et surprenante différence. Étant l'une des auberges en pleine expansion de la famille Wandlyn, le Wandlyn de Montréal vous offrira tout le confort qui a fait la réputation enviable du nom Wandlyn dans les Maritimes; un stationnement gratuit, juste devant votre porte, une piscine extérieure pour oublier la chaleur de l'été, un salon confortable, une cuisine soignée au restaurant Le Radisson et des chambres impeccables et reposantes. Nous ne pourrions être mieux situés: à l'est, sur la rue Sherbrooke, près du tunnel Lafontaine, avec une station de métro à notre porte et le stade Olympique à quelques rues.

La prochaine fois que vous allez à Montréal, venez chez nous. Une agréable et surprenante différence vous attend.

Pour réserver, appelez 1-800-561-0000, télex 051-2293 ou consultez votre agent de voyage.

Charlottetown, Amherst, Bridgewater, Halifax, Kentville, Port Hawkesbury, Sydney, Edmundston, Campbellton, Fredericton, Moncton, Newcastle, Saint John, St. Stephen, Woodstock, Québec, Montréal, Winnipeg, Windsor.



Une agréable et surprenante différence

alimentation

Le lait que vous buvez ne vaut peut-être rien

Textes de Marie CAOQUETTE

Les supermarchés canadiens, dont ceux de la région de Québec, maltraitent le lait au point de lui faire perdre sa fraîcheur et une grande partie de sa valeur nutritive.

La trop grande intensité lumineuse des comptoirs laitiers et la faible protection qu'offrent les populaires contenants transparents sont les grands responsables de la perte quasi totale de vitamine C et de fraîcheur des produits laitiers entiers entreposés plus de deux jours au supermarché.

Ces conclusions sont celles du Dr J. deMan, directeur du département des sciences alimentaires de l'université Guelph en Ontario. Selon le chercheur, qui étudie cette question depuis près de cinq ans, la détérioration des produits laitiers commence au supermarché où le lait est exposé à une intensité lumineuse quatre, cinq ou jusqu'à sept fois plus forte que la cote maximum qui lui garantirait fraîcheur et qualité nutritive.

De passage hier dans la région de Québec, le chimiste d'origine hollandaise illustre ses travaux par des

résultats d'analyses effectuées il y a deux jours dans quelques supermarchés de la ville. L'intensité lumineuse des comptoirs laitiers des magasins d'alimentation GEM, au 1067 rue Saint-Jean et Steinberg, 255 Chemin Sainte-Foy, était de quatre fois trop importante, alors que celle de deux supermarchés Métro, sur la rue Saint-Jean et la rue Cartier, était de deux à trois fois trop élevée.

Opacité égale fraîcheur

Tous les contenants transparents, de verre ou de plastique, résistent très mal à la lumière. Après six heures d'exposition continue, le lait entier homogénéisé perd plus de 25 pour cent de sa quantité originelle de vitamine C. Au bout de 12 heures, la perte avoisine les 50 pour cent, et après une journée, elle varie entre 65 et 70 pour cent. Quarante-huit heures plus tard, il ne reste presque plus trace de vitamine C dans le lait. Celui-ci a en outre perdu son goût frais sous l'effet oxydant de la lumière.

Les contenants opaques, par contre, de plastique ou de carton, ne perdent que cinq à six pour cent de

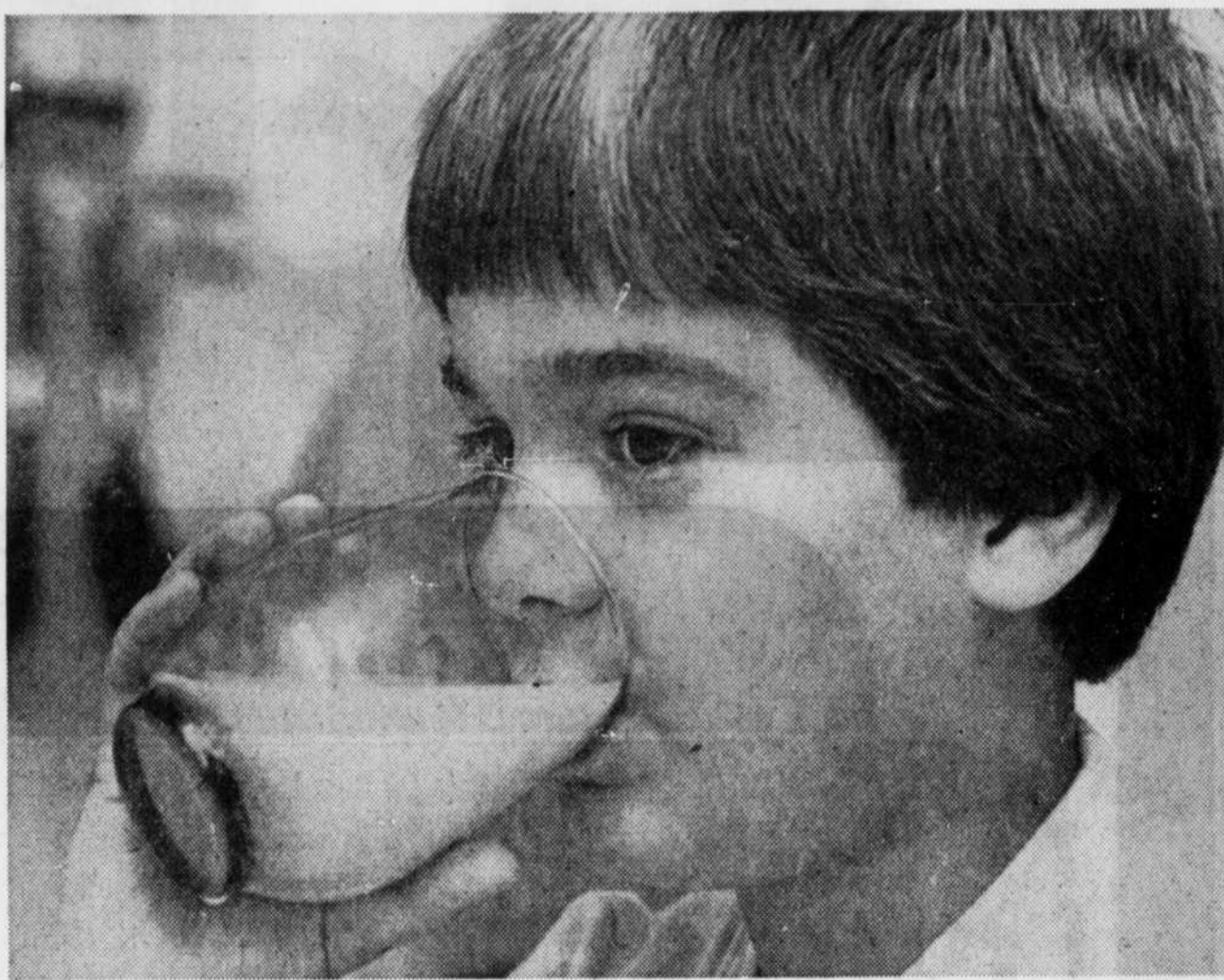
leur vitamine C au bout de 48 heures d'exposition sous lumière très forte.

Les emballages opaques sont aussi préférables, selon le Dr deMan, pour tous les produits à forte teneur en matières grasses, tel le beurre, le fromage et les huiles. Les producteurs de croustilles (patates "chips") ont, pour leur part, adopté depuis longtemps déjà les emballages d'aluminium, qui gardent mieux la fraîcheur de leur produit en prévenant l'oxydation et le changement de goût par la lumière.

Au rayon des viandes, notait aussi le chercheur, le jambon résiste souvent mal et vire au gris ou pire, au vert, sous l'effet de la lumière.

C'est toutefois le rayon des produits laitiers qui demeure le plus menacé du supermarché puisqu'il est généralement soumis à un éclairage beaucoup plus intense qu'ailleurs (pour des raisons inconnues du Dr deMan), à peu près égal à celui d'un soleil de midi en plein été!

Les travaux du Dr deMan sur les effets de la lumière sur le lait sont subventionnés par divers organismes, dont le ministère fédéral de l'Agriculture, le ministère de l'Agriculture d'Ontario et des firmes d'emballage.



Le Soleil, Roland Maroux

Qu'y a-t-il vraiment dans la plupart des verres de lait qu'adultes et enfants canadiens consomment, avec l'idée de boire du bon lait entier, vitaminé et frais?

Les légumes québécois percent enfin chez eux

L'autosuffisance alimentaire du Québec est chose faite... pour quelques produits agricoles du moins, dont la laitue, abondante, belle et peu chère (29 sous) cet été.

Du Québec, on a aussi en abondance en ce moment des radis et des oignons verts (communément appelés échalottes), cultivés eux aussi dans le "jardin du Québec" au sud-ouest de Montréal. L'oignon vert est un peu cher, tout comme celui des Etats-Unis d'ailleurs, mais de meilleure qualité.

Tous les supermarchés de Québec offrent ces produits-vedettes à leur clientèle depuis la semaine dernière, alors qu'on les récolte depuis le début de juillet déjà.

La traditionnelle hésitation ou méfiance des acheteurs et grossistes québécois à s'approvisionner en produits frais du Québec dès le début des récoltes tend toutefois à diminuer. Les équipements considérables dont disposent les gros producteurs de la région de Montréal, au niveau du pré-refroidissement, du stockage et du transport réfrigérés des légumes y sont pour quelque chose.

Il n'y a plus de raison de ne pas acheter québécois en saison devant la qualité des produits offerts, affirme Jean-Paul Gravel, du Service de la mise en marché du ministère de l'Agriculture du Québec. La production locale rencontre les quatre qualités essentielles exigées par le marché: haute qualité, quantité suffisante, approvisionnement régulier et prix con-

currentiel, répétait M. Gravel devant les invités de l'Association des maraichers de la région de Québec, la semaine dernière.

Par les années passées, la région de Québec s'approvisionnait pour la moitié de ses besoins à Montréal, alors que ce pourcentage pourrait facilement grimper à 75 pour cent ou plus durant la belle saison. Avec 45,000 acres ensemencées ou plantées, le jardin du Québec a de plus en plus besoin de la part du marché de la région de Québec pour que ses produits ne soient pas "refoulés".

Déjà, les Maritimes, l'Ontario et, dans une moindre mesure, les Etats-Unis, s'approvisionnent au Québec en radis, laitue, mais sucré et carottes.

Pré-refroidissement

L'amélioration de la performance maraichère du Québec est, en bonne part, due à l'emploi de plus en plus généralisé de la machine à pré-refroidissement des légumes.

Le pré-refroidisseur, qui fonctionne à l'eau glacée ou sous vide (pour la laitue), rafraîchit le cœur du produit et fixe sa température à 1°C (ou 4°C pour la laitue) scellant sa fraîcheur plein champ pour une dizaine de jours.

Rendus aux points de vente au détail un ou deux jours à peine après la cueillette, les produits frais du Québec sont donc les plus frais que peut offrir le consommateur qui n'a pas son propre potager.

Toute la gamme (ou presque) des légumes frais produits dans la région sud-ouest de Montréal est ainsi pré-refroidie avant d'être expédiée vers les marchés locaux. La liste est longue, on y trouve la betterave potagère, la bette à carde, la carotte à bottelet (avec tige), la chicorée, le chou pommé, le brocoli (légume hautement périssable s'il en est), le chou vert, le chou-fleur, le concombre de types américain et européen, l'épinard, la gourmagne, la laitue pommée, frisée, romaine, le persil, l'aneth, le rabiole (navet blanc d'été), le radis en cello ou en paquet, la rhubarbe (dont la saison est maintenant terminée), le rutabaga primeur, la tomate, la pomme de terre hâtive, le zucchini (courgette), le maïs sucré, le céleri, et l'oignon vert évidemment.

La qualité des produits pré-refroidis a déjà permis au Québec de récupérer ses marchés de céleri, de laitue et de maïs sucré, précise M. Gravel. Ajoutons pour les consommateurs ulcérés du prix du céleri que le prix du produit local, qui devrait être sur le marché à la fin de juillet ou au début d'août, sera aligné sur celui du céleri américain, moins 10 ou 15 pour cent.

Les autres récoltes encore à venir devraient toutes être abondantes et de belle qualité cet été, en raison d'abord de la température clémente qui règne sur le Québec depuis plusieurs semaines.



Le Soleil, André Boucher

Aux Halles du Palais, radis, choux, betteraves, rabioles et autres légumes hâtifs arrivent frais du jardin d'un producteur local, sans autre forme de "conditionnement". On doit donc les consommer dans les jours qui suivent immédiatement l'achat.

Tendances du marché

Cette semaine est le temps ou jamais de profiter d'un prix un peu réduit des bananes, avant une remontée prévisible suite à des ouragans sur l'Amérique centrale, qui devraient avoir pour effet de faire raffermir les prix.

On notera aussi que la saison des fraises tire à sa fin et que les prix sont donc à la hausse. Déjà, les premières framboises apparaissent sur le marché. Elles sont rares et les prix ne devraient guère descendre au-dessous de \$1.09-\$1.19 le petit casseau.

Le marché des cerises, des pêches et des nectarines est stable.

Du côté des légumes, peu de changement, si ce n'est le prix fort intéressant des laitues du Québec, à son plus bas en ce moment.

Les prix du chou-fleur local et du céleri importé ont légèrement fléchi, mais restent élevés à 99 sous le chou-fleur et \$1.35 le céleri. Les petits concombres sont encore chers, cette semaine, à deux pour 29 ou 39 sous.

Les fèves jaunes d'Ontario se vendent un peu moins cher (59 sous ou 69 sous la livre) tout comme le persil, qui a baissé de moitié à 59 sous pour le produit local et 79 sous pour le persil importé. Le marché des patates nouvelles a fléchi un peu aussi. On trouvera, là aussi, deux prix, selon que le produit vient d'Ontario ou des Etats-Unis.



Le Soleil, André Boucher

Les carottes à bottelet, radis et bettes à carde du Québec sont en abondance sur le marché, grâce au système de pré-refroidissement.

Que de fraises... et que de moyens d'en disposer

Que faire avec ces quantités invraisemblables de fraises, qu'on a cueillies sur l'île ou ailleurs? De la congélation ou des confitures? Le ministère de l'Agriculture du Québec fournit les renseignements suivants à ce sujet.

On lave d'abord les fraises dans une eau légèrement vinaigrée (¼ de tasse de vinaigre par pinte d'eau) pour déloger le sable et rehausser leur saveur.

Pour la congélation, prévoir des contenants appropriés imperméables: boîtes cirées, boîtes ou sac de polythène ou de plastique, bocaux de verre. Eviter les contenants métalliques à cause de l'acidité des fruits. Préparer le sirop d'avance pour qu'il soit froid au moment de le verser sur les fruits.

Remplir en laissant un demi-pouce d'espace de tête pour les contenants à grande ouverture, un pouce pour ceux avec une petite ouverture. Fermer hermétiquement les contenants, selon l'exigence du manufacturier. Faire congeler à 0° F, ou mieux, à -10° F. Eviter de faire congeler de grandes quantités à la fois. Les fruits congelés se gardent de huit à 12 mois.

Trois modes de congélation sont possibles pour les fraises: avec sucre, avec sirop ou sans sucre. Pour la congélation avec sucre, on

compte une demie tasse de sucre pour quatre tasses de fraises entières équeutées ou ½ de tasse de sucre pour quatre tasses de fraises tranchées ou coupées en deux. Mélanger et emballer.

On congèle dans le sirop en utilisant un sirop médium froid (une tasse de sucre—une tasse d'eau). Déposer les fruits dans les contenants et couvrir de sirop en comptant une demie à ¾ de tasse de sirop pour deux tasses de fruits. Laisser un espace de tête et emballer.

On peut aussi congeler sans sucre, ni sirop en étendant des fraises non équeutées sur une tôle à biscuit, au congélateur. On les place dans des contenants lorsqu'elles sont congelées. On ne les équeute qu'après la décongélation pour qu'elles ne perdent pas leur jus.

On décongèle les fraises dans leur contenant (sans l'ouvrir), soit au réfrigérateur (six à huit heures), à la température de la maison (trois heures) ou à l'eau froide (une heure). Ne décongeler qu'au moment de servir, les fruits servis nature sont plus savoureux s'ils sont partiellement décongelés. S'ils sont utilisés pour des tartes, des poudings, les fruits seront tout juste décongelés pour pouvoir être étén-

du ou séparés. Les fruits décongelés ne se recongèlent pas.

Confitures de fraises

On lave les fraises avant de les équeuter pour éviter qu'elles ne se gorgent d'eau. Compter ¼ de livre de sucre par livre de fruits (par panier d'une pinte ou par quatre tasses) ou partie égale de fruits et de sucre.

Se servir d'une marmite cinq fois plus grande que la quantité de confitures à faire. Faire cuire une petite quantité de fruits à la fois. La quantité idéale est deux pintes, ou pas plus de quatre pintes. Calculer le temps de cuisson à partir de l'ébullition vigoureuse sur toute la surface des confitures.

Les confitures de fraises sont à point à 220°F (vérifier au moyen d'un thermomètre à bonbons). Laisser cuire les confitures à découvert afin qu'une partie du jus s'évapore. Laisser refroidir pendant 24 heures pour que les fruits se gorgent de sirop et remontent moins à la surface. Avant la mise en pots, faire chauffer les confitures au point d'ébullition et les verser dans des bocaux chauds. Paraffiner quand les confitures sont légèrement refroidies et placer dans un endroit frais et sec.

Jato



Viandes

**CUISSES DE
POULET**

Blanches et fraîches
Avec dos

1⁰⁵

La livre

EPAULE DE JAMBON
Maigre de Provigo

La livre **.88**

BACON PROVIGO

Tranché
16 onces

La livre **1²⁸**

JAMBON MIDGET
Maple Leaf

La livre **1⁷⁸**

BACON MAPLE LEAF

Tranché
16 onces

Chaque **1⁶⁸**

SAUCISSE FUMEE

16 onces
De Belle Fermière

La livre **1⁰⁸**

SAUCISSE FUMEE

16 onces
De Maple Leaf

La livre **1⁰⁸**

POITRINE DE POULET

Fraîche
Avec dos

La livre **1²⁸**

SAUCISSON FRAIS

24 onces
De Maple Leaf

Chaque **1⁷⁸**

Epic

BREUVAGE

Aux fruits "F.B.I." assortis
6 bouteilles de 6 oz

.77

MAÏS

Crèmeux "Del Monte" de fan-
tasia Boîte 10 oz

.37

SAUCE

Hot Chicken "Habitant"
Boîte 19 oz

.37

RELISH

Sucrée "Habitant"
Jarre 24 oz

.99

CONFITURE

Fraises ou Framb. "Vachon" avec
pectine Jarre 9 oz

.57

MARMELADE

A l'orange ou 3 fruits "Vachon"
Jarre 9 oz

.47

MARGARINE

Végétale "Thibault" Molle
Cont. 1 lb

.73

POUDING

"Laura Secord" assortis
Pqt de 4 cont. 5 oz

.97

SAUCE

A salade "Jato"
Bocal 32 oz

1⁰⁹

CEREALES

"Corn Flakes"
de Kellogg's
Boîte 675 gr.

.88

MOUTARDE

"Schwartz" préparée
Bocal

Profitez de l'abondance de nos fruits et légumes

erie

Fruits et légumes

BEURRE 3⁵⁹
D'arachides "Kraft" crémeux ou croquant Jarre 4 lb

BISCUITS .79
Thé social "Christie" Boîte 400 gr.

PAINS .39
Hot-dog ou Hamburger "Jato" Pqt de 6

JUS .67
D'orange "Jato" sucré Bte 48 oz

RAGOUT 1⁰⁷
De boulettes "Puriton" Boîte 24 oz

KETCHUP 1¹⁹
Chow Chow rouge "Habitant" Jarre 24 oz

FILET PANE 1³⁹
Aiglefin ou Morue "Blue Water" Pqt 12 oz

GELEE .23
"Royale" Saveurs de choix Boîte 3 oz

LAITUE POMMEE

Grosse et Croustillante Culture du Québec Gr. 18 Canada No 1

Chaque

.24

ECHALOTES

Fines et douces Produit du Québec

2^{pour} **.29**

CONCOMBRES SEEDLESS

Longs et verts Culture du Québec Gr. 12 Canada No 1

Chaque

.59

CAROTTES "COCKTAIL"

Jeunes et tendres Culture du Québec

Sac 12 oz

.59

PRUNES "LARODA"

Grosses et sucrées De Cal. Gr 3x4x5 Canada No 1

La livre

.49

FEVES JAUNES

Jeunes et tendres Produit du Québec

La livre

.59

BETTES FRAICHES

Jeunes et tendres Produit du Québec

Pqt

.29

.52

LIQUEURS

"Crush" saveurs assorties Bouteille 26 oz

.29

NOUVEAU

épargnez de 10% à 40%

comparé aux produits de marques nationales avec les produits génériques 'sans nom' — Les produits génériques sans nom sont des produits de base à emballage jaune simple et à prix réguliers très raisonnables. Des économies rendues possibles par l'élimination de la fantaisie, les coûts réduits de commercialisation et de publicité nationale et un groupe spécial qui recherche les aubaines pour les produits plus en demande. Si vous vous souciez d'abord de trouver des produits garantis sans fantaisie, à prix modiques, les produits génériques sans nom vous conviendront.

L'ensemble pour l'automne...

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

Paris Star

P POLYESTER *
PORTREL

UN PRODUIT ENTIEREMENT CANADIEN



Ensemble 3 pièces, comprenant: jupe, veste et jacket en fortrel polyester quadrillé vert, bourgogne ou brun sur fond beige. Grs: 8 à 18 ans et 38 à 44.

Jacket: \$43 Veste: \$32 Jupe: \$30
Bon choix de chandails pour harmoniser: \$16



Ensemble 3 pièces, comprenant: jacket, jupe ou pantalon. Confection de fortrel polyester noir, vert, brun ou beige. Grs: 8 à 20 ans et 38 à 44.

Jacket: \$41 Jupe à plis soleil: \$28
Pantalon: \$23
Choix de blouses imprimées pour harmoniser: \$26



Tous des vêtements soigneusement confectionnés en fortrel polyester facile d'entretien. Des ensembles qui vous séduiront par la subtilité de leurs agencements. Paris Star... pour votre confort cet automne!

Le Chapeau de Fourrure c'est notre affaire!



Spécialistes en fourrure depuis plus de 100 ans, nous sommes en mesure de vous conseiller judicieusement dans le choix de votre chapeau de fourrure. Venez voir ça à notre salon du 2e étage... Vous aurez l'embarras du choix. Il y en a de toutes les formes, de toutes les couleurs et dans toutes les fourrures les plus en vogue. Profitez-en dès maintenant pour venir choisir le chapeau qui conviendra le mieux au manteau que vous aurez choisi ou à celui que vous possédez déjà. Nos prix actuels défient l'inflation et la compétition!

- A. Castor à long poil naturel. **\$100**
- B. Chat sauvage naturel. **\$135**
- C. Vison teinté noir. **\$150**
- D. Renard norvégien. **\$180**
- E. Ocelot Peludo. **\$215**
- F. Vison ranch naturel. **\$415**

PLAN MISE DE COTE ET CONDITIONS FACILES

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

UNE COLLECTION DIGNES DES PLUS GRANDS SPECIALISTES EN FOURRURE AU QUEBEC!

Les Etats généraux acadiens se réuniront en 79 ou en 80

FREDERICTON (PC) — Une conférence qui devait être tenue cet automne pour étudier l'avenir des Acadiens du Nouveau-Brunswick n'aura pas lieu avant 1979 ou le début de 1980, a déclaré hier le président, M. Bernard Valcourt. Cette conférence s'appellera les Etats généraux.

"L'ennui, dit-il, c'est l'argent. Nous comptons sur des subventions des divers gouvernements, et elles ne viennent pas".

Mais il est encore plus important, dit-il, de savoir si les gens tiennent à cette conférence. Il songe à un sondage l'automne prochain.

"Bien des gens ne savent pas ce que nous voulons, et je pense qu'on nous confond avec la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick et le Parti acadien (favorable à une province acadienne séparée)".

Cette idée d'une province séparée semble également au coeur des ennus financiers de la conférence. Pour obtenir l'appui financier du gouvernement du Nouveau-Brunswick, semble-t-il, la conférence devrait d'abord s'engager à favoriser l'unité de la province et du pays.

"Si nous faisons cela, dit-il, la conférence n'a pas de raison d'être puisqu'il s'agit précisément d'étudier sans restriction ce qui nous convient le plus".

M. Valcourt reconnaît qu'en rejetant les conditions du gouvernement, la conférence semble se ranger avec le Parti acadien. Mais il est sûr que la majorité des Acadiens veulent rester dans le Nouveau-Brunswick.

M. Valcourt désire que toutes les options soient présentées, étudiées et discutées. Selon lui, le désaccord avec le gouvernement du

Nouveau-Brunswick, qui sera à l'ordre du jour du conseil de la conférence à la mi-août,

empêche aussi le gouvernement du Québec de lui accorder son aide financière.

La FFHQ rabrouée

CARAQUET, N.-B. (PC) — Selon le Parti acadien, les Acadiens du Nouveau-Brunswick n'accepteront jamais d'être noyés dans "le vague et artificiel concept" d'une francophonie hors-Québec.

Dans un communiqué rendu public hier, le parti dit croire que les Acadiens n'ont plus rien à attendre de la Fédération des francophones hors-Québec.

Ce dernier organisme vient de mettre sur pied un comité politique chargé de le conseiller et de l'assister dans l'élaboration de propositions qu'elle compte présenter en vue de protéger les minorités francophones canadiennes.

"Nous, les Acadiens de l'actuel Nouveau-Brunswick, nous nous considérons com-

me un peuple, avec la même ardeur que les Québécois et comme eux, nous aspirons, en toute légitimité, à la prise en charge de nos destinées", affirme le Parti acadien.

Rappelant le projet d'une province acadienne prôné par le parti, les auteurs du communiqué affirment que la FFHQ a souvent tendance à se nourrir de "rêves et d'illusions".

Stratégiquement, la FFHQ, en diluant en son sein les énergies de certains Acadiens, fait le jeu du processus d'assimilation qui nous guette tous".

Le Parti acadien estime que la fédération ne pourra jamais détenir de pouvoir politique lui permettant de s'imposer dans le débat constitutionnel.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, ministère des Travaux Publics, Chambre 266, 2e étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, Terminus Postal, Québec, G1K 4K2, et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, chambre 266, 2e étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, G1K 4K2, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Appel d'Offres 78Q-088P — Réparations à l'encassement, Quai de la Reine (bassin est), Québec, Qué.

On peut aussi consulter les plans et devis au bureau de l'Association des Constructeurs de Québec, ainsi qu'au Terminus Postal, 300, St-Paul, Québec.

Date limite: le mercredi 9 août 1978
Dépôt: \$25.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Léon St-Arnaud, Agent des Finances et de l'Administration, District de Québec.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, Ministère des Travaux Publics, Chambre 266, 2e étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, Terminus Postal, Québec, G1K 4K2, et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, chambre 266, 2e étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, G1K 4K2, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Appel d'offres 78Q-091P — Réparations au quai, La Tabatière, Comté de Manicouagan, Qué.

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux des Associations des Constructeurs de Sept-Îles, Québec, Rimouski et Montréal, aussi aux bureaux du ministère à Rimouski et Montréal, ainsi qu'au bureau de poste de La Tabatière, Qué.

Date limite: le mercredi 16 août 1978
Dépôt: \$50.

Appel d'offres 78Q-092P — Réparations au pavé du quai, Havre St-Pierre, Comté de Manicouagan, Qué.

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux des Associations des Constructeurs de Québec, Sept-Îles et Rimouski, aussi au bureau du ministère à Rimouski, ainsi qu'au bureau de poste de Havre St-Pierre, Qué.

Date limite: le mercredi 16 août 1978
Dépôt: \$25.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Léon St-Arnaud, Agent des Finances et de l'Administration, District de Québec

Affaires indiennes et du Nord / Indian and Northern Affairs

1141, route de l'Église, 6e étage, Ste-Foy, Québec, G1V 4C7.

Notre référence: 390-1750-044, 390-1750-045, 390-1750-046, 390-1750-051

APPELS D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au sous-signé adressé à Québec, STE-FOY, jusqu'au 4 août 1978, 15:00 heures (3:00 heures p.m.), relativement au projet suivant:

INSTALLATION DE GROUPES ELECTROGENES DANS DES CENTRALES EXISTANTES AUX VILLAGES INUIT SUIVANTS:

- George River, P.Q. (250 KW)
- Payne Bay, P.Q. (250 KW)
- Povungnituk, P.Q. (250 KW)
- Inoucouac, P.Q. (600 KW)

Les groupes électrogènes et la plupart du matériel sont fournis par le Ministère. L'entrepreneur en électricité (ou entrepreneur) devra détenir une licence de la Classe "B" de la Province de Québec.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le Ministère des Affaires Indiennes et du Nord.

Les soumissions par télégrammes ne seront pas acceptées. Cependant, les soumissionnaires pourront réviser les soumissions par télégrammes d'importants reçus à l'heure et la date fixées pour la réception des soumissions.

Les documents de la soumission peuvent être consultés à l'endroit suivant à partir du 17 juillet 1978.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord
Affaires indiennes et du Nord
1141, route de l'Église, 6e étage
C.P. 8300, Ste-Foy, Québec, G1V 4C7.

Les instructions aux soumissionnaires, les plans et devis peuvent être obtenus à l'endroit ci-haut mentionné moyennant un dépôt de \$50 en — CHEQUE VISE — pour CHAQUE série de documents payable au RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ces montants seront remboursés aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis en bon état dans les deux (2) mois qui suivent la date de réception des soumissions.

Pour être considérées, les soumissions devront être accompaniées de la formule CANADIENNE A CHARTRE, payable au RECEVEUR GENERAL DU CANADA ou d'un CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION (BID BOND) égal à 10% du montant total de la soumission. Le Ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucune frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

LE DIRECTEUR REGIONAL, GENIE ET ARCHITECTURE
MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD
1141, route de l'Église, C.P. 8300, 6e étage,
STE-FOY, Québec, G1V 4C7.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

PROJET:
SYSTÈME DE MISE EN BOUTEILLES
DOSSIER: SP-175

Des soumissions pour la fourniture de la main-d'oeuvre, des matériaux et de l'équipement nécessaires à la conception, la fourniture, l'installation et la mise en marche d'un système de mise en bouteilles composé de trois (3) lignes d'embouteillage dont deux (2) pour les vins et une pour les spiritueux au centre de distribution de Montréal de la Société des alcools du Québec seront reçues au plus tard à 15 heures (heure locale) le 28 août 1978 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Un versement de quinze (15.00) dollars est requis pour obtenir un (1) document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant n'est pas remboursable et est payable en argent comptant, ou sous forme de chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 13:00 heures au Service des achats/matériel, fournitures et services, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL:
905, rue Delorimier
Montréal, Qué.
H2K 3V9

DIVISION ADMINISTRATIVE DE MONTRÉAL
7500, rue Tellier
Montréal, Qué.
H1N 3M7

DIVISION ADMINISTRATIVE DE QUÉBEC
2900, rue Einstein
Ste-Foy, Qué.
G1K 7N3

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres d'importants de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission, comme cautionnement de soumission, soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec tiré sur une banque à charte de Canada ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec, pour une valeur de 10% du montant total de la soumission, montant valide pour au moins 120 jours de la date d'ouverture des soumissions, soit une police de garantie équivalente, soucrite par une compagnie autorisée à se porter caution dans le Québec.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ou compensation.

La nomination d'Yves Labonté, non encore confirmée

(D'après PC) — Un porte-parole du ministre québécois des Affaires intergouvernementales n'a pu confirmer, hier, la nomination imminente de M. Yves Labonté à la Délégation du Québec à Los Angeles.

Le porte-parole du ministre Morin a bien souligné que l'on procédait à une "recherche intensive" pour combler ce poste occupé par James Donovan jusqu'à il y a deux mois, soit jusqu'à sa nomination à la direction de l'Amérique aux Affaires intergouvernementales.

LE SOLEIL révélait, hier, que la nomination de Labonté, l'actuel président-directeur général de Radio-Québec, n'avait pas encore fait l'objet d'un arrêté ministériel, mais que ce n'était qu'une question de jours.

Pendant ce temps, à Radio-Québec, l'optimisme est un peu revenu dans les rangs des employés de Radio-Québec, en lock-out depuis le premier mars dernier. Ce regain d'optimisme est

causé par la reprise des négociations, depuis le 7 juillet.

Selon un porte-parole du Syndicat général des employés de Radio-Québec, affilié à la CSN, Marc Arras, les négociations auraient repris à l'instigation du Conseil du trésor. Les rencontres qui se poursuivent au bureau du ministère du Travail, à Montréal, se déroulent en comité restreint, c'est-à-dire en présence de deux représentants de chacune des parties.

Rappelons que les principaux points en litige sont ceux de la limitation des pigistes et de la sous-traitance, le système de promotion et les salaires.

Il appert que d'ici quelques jours, les deux parties seront en mesure de vraiment évaluer la portée du premier travail de débrayage qui s'est effectué depuis presque deux semaines.

C'est alors que l'on pourra vraiment apprécier, semble-t-il, les chances de règlement de ce conflit dans un avenir plus ou moins rapproché.



Mauvais plongeur

C'est en plongeant dans sa piscine que Raymond Gameau s'est cassé la jambe droite. Cela ne l'empêche pas, toutefois, d'aller travailler à son bureau du parlement. "Ce que je regrette, a-t-il dit, c'est que cela m'empêche de jouer au golf et de faire de la natation". On lui enlèvera son plâtre dans 30 jours.

Le Soleil, Reynald Lavoie

Entente chez les cheminots de l'Iron Ore

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Une entente de principe intervenue hier soir entre l'Iron Ore et le syndicat représentant les 175 cheminots qui ont repoussé les offres patronales vendredi dernier devrait finalement mettre un terme au conflit minier qui a paralysé cette compagnie depuis le 9 mars et dissiper la confusion qui régnait depuis lundi matin, soit depuis le rappel graduel au travail.

Ces travailleurs se réuniront ce matin pour ratifier l'accord survenu en présence du conciliateur Roch Saint-Hilaire. "Le comité de négociation recommandera l'acceptation à 100 pour cent", a affirmé M. Henri Lebel, le président du syndicat, et il a promis au cours d'un entretien qu'aucune ligne de piquetage n'entraverait l'entrée des usines ce matin comme ce fut le cas lundi.

Refusant de divulguer le contenu

de l'entente, M. Lebel a reconnu que des gains ont été obtenus. Ces employés, les seuls sur les 5,500 syndiqués de l'Iron Ore à rejeter les offres d'un nouveau contrat de trois ans, craignaient plusieurs mises à pied et n'appréciaient pas le régime de pension offert.

Du côté de la compagnie, le rappel graduel des travailleurs se poursuit normalement et tout devrait être rentré dans l'ordre d'ici à une dizaine de jours. Un premier minéralier a quitté Sept-Îles avec une cargaison de minerai et cinq navires atte2maient dans la baie, hier.

Par ailleurs, les quelque 1.100 employés de Wabush Mines, à Wabush et à Pointe-Noire, se prononceront à leur tour dans les prochaines heures sur les offres patronales; ces employés ont été mis à pied à la mi-mars, lors du déclenchement de la grève à l'Iron Ore puisque Wabush Mines est tributaire du chemin de fer de l'Iron Ore pour le transport de son minerai.

Plus d'argent aux familles d'accueil

Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, annonce une augmentation des taux quotidiens payés aux familles d'accueil pour l'hébergement des enfants. Ces taux seront dorénavant de \$4.50 pour les enfants de 0 à 4 ans, de \$5.50 pour les enfants de 5 à 11 ans, de \$6.50 pour les enfants de 12 à 15 ans et de \$7.50 pour les enfants de 16 à 17 ans et pour les jeunes adultes de 18 à 20 ans qui fréquentent l'école secondaire.

De plus, il est prévu une allocation supplémentaire pouvant atteindre \$2.50 pour les familles d'accueil qui hébergent des enfants souffrant d'un handicap physique ou mental. Dans ce cas, l'allocation supplémentaire s'ajoute au taux ordinaire payé à la famille d'accueil.

Cette annonce vient corriger un précédent communiqué qui fixait à \$7

le taux quotidien payé aux familles d'accueil pour les enfants de 0 à 4 ans, à \$8 pour les enfants de 5 à 11 ans, à \$9 pour les enfants de 12 à 15 ans et à \$10 pour les enfants de 16 et 17 ans.

Négociations à huis clos aux Postes

OTTAWA (d'après PC) — Les pourparlers de conciliation aux Postes sont entrés hier dans une nouvelle phase et l'on craint toujours une perturbation du service postal à l'automne.

M. Louis Courtemanche, président du comité de conciliation de trois membres, a commencé des négociations à huis clos avec les représentants du ministère des Postes et du Syndicat

canadien des postiers, qui compte 23.000 membres, après 32 jours de séances publiques, un record.

Les réunions à huis clos sont généralement plus efficaces que les séances publiques, qui servent toujours à établir les positions fondamentales des deux parties. Elles devront l'être si l'on veut éviter un lock-out ou

une grève au cours des prochains mois.

Jusqu'à présent, on ne s'est entendu que sur dix

de 40 articles du projet de convention.

Ne sont pas encore réglées les questions de salaire, d'emploi de

WABUSH (d'après CP) — Les mineurs de la Scully Mines Ltd, une mine de fer de Wabush, à Terre-Neuve, ont rejeté hier la dernière offre patronale et sont prêts à déclencher une grève.

C'est ce qu'a indiqué hier un porte-parole syndical.

Le moment du débrayage des syndiqués, membres des métaux, n'a pas encore été fixé. La mine est l'une des plus petites du Labrador.

Les mineurs ont été en chômage tout le temps de la grève de leurs collègues de l'Iron Ore Co. et du Quebec North Shore and Labrador Railway, puisqu'aucune expédition de minerai n'était possible.

Roger Aubut, représentant du syndicat, a indiqué que les négociateurs syndicaux se préparent à rencontrer les représentants patronaux en vue d'un nouveau contrat de travail.

L'ancien contrat est échu depuis le 1er mars de cette année.

LIQUIDATION DE BIJOUX EN OR CHEZ

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

25% à 40%

DE REDUCTION SUR DES CENTAINES DE BRELOQUES, CHAINES, BRACELETS, BAGUES, BOUCLES D'OREILLES EN OR 10K ET 14K

Le prix de l'or est à la hausse. C'est le bon temps de vous procurer les bijoux en or que vous convoitez pour vous-même ou que vous désirez offrir en cadeau. Le choix et les prix sont incomparables chez Laliberté. Venez voir ça!

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH



UN CHOIX INCOMPARABLE!

VENTE GEANTE DE FOURRURES

CHEZ LES PLUS GRANDS SPECIALISTES AU QUEBEC!

2000 fourrures dernière nouveauté!

LAPIN

PRIX LALIBERTE

Manteaux en Lapin français naturel. **\$299**

MOUTON

PRIX LALIBERTE

Manteaux en Mouton rasé teint brun. **\$349**

MOUTON

PRIX LALIBERTE

Manteaux en Mouton espagnol blanc tacheté naturel. **\$399**

CHAT SAUVAGE

PRIX LALIBERTE

Manteaux en têtes de Chat sauvage, ornés. **\$499**

OPOSSUM

PRIX LALIBERTE

Manteaux en Opossum américain ou australien. **\$699**

CASTOR

PRIX LALIBERTE

Manteaux en Castor à long poil ou rasé. **\$799**

RAT MUSQUE

PRIX LALIBERTE

Manteaux en Rat musqué naturel ou teint. **\$799**

CHAT SAUVAGE

PRIX LALIBERTE

Manteaux en Chat sauvage naturel ou lustré. **\$899**

LOUP

PRIX LALIBERTE

Manteaux en Loup naturel, peaux chevronnées. **\$899**

VISON

PRIX LALIBERTE

Manteaux peaux entières ou Queues de Vison naturel. **\$999**

RENARD

PRIX LALIBERTE

Manteaux en Renard norvégien ou des Prairies naturel. **\$1399**

VISON

PRIX LALIBERTE

Manteaux en Vison du Canada naturel, peaux allongées. **\$1399**

CHAT SAUVAGE

PRIX LALIBERTE

Manteaux en Chat sauvage peaux allongées. **\$1499**



PANTCOATS, VESTES ET BLOUSONS DE FOURRURE

Vestes unisexes en Mouton shagg.	\$99	Jaquettes en Castor à long poil.	\$699
PRIX LALIBERTE		PRIX LALIBERTE	
Jaquette en Lapin blanc tacheté.	\$159	Blousons en Rat musqué.	\$699
PRIX LALIBERTE		PRIX LALIBERTE	
Parkas en Lapin avec capuchon.	\$249	Blousons en Loup naturel.	\$799
PRIX LALIBERTE		PRIX LALIBERTE	
Parkas en Lapin naturel avec capuchon.	\$249	Jaquettes en Renard norvégien naturel.	\$799
PRIX LALIBERTE		PRIX LALIBERTE	
Blousons en Agneau rasé teint brun.	\$299	Pantcoats en Chat sauvage.	\$799
PRIX LALIBERTE		PRIX LALIBERTE	
Jaquettes en Mouton espagnol et lainage.	\$299	Jaquettes en Chat sauvage.	\$899
PRIX LALIBERTE		PRIX LALIBERTE	
Jaquettes en Chat sauvage naturel.	\$699	Pantcoats en Loup naturel.	\$999
PRIX LALIBERTE		PRIX LALIBERTE	



6 FOURRURES DE CHOIX POUR HOMMES



Paletots en Mouton rasé teint.	\$399
PRIX LALIBERTE	
Paletots en Têtes de Chat sauvage.	\$549
PRIX LALIBERTE	
Paletots courts en Chat sauvage.	\$799
PRIX LALIBERTE	
Paletots en Chat sauvage.	\$999
PRIX LALIBERTE	
Paletots en Castor à long poil. Peaux allongées.	\$1299
PRIX LALIBERTE	
Paletots en Loup naturel.	\$1399
PRIX LALIBERTE	

PLAN MISE DE COTE ET CONDITIONS FACILES - CORRECTIONS D'AJUSTAGE GRATUITES - GARANTIE D'UN AN AVEC POLICE D'ASSURANCE - ENTREPOSAGE GRATUIT LA PREMIERE ANNEE.